

COMMENT PARTAGER LA RESSOURCE STOCKÉE EN EAU ?

LA PAROLE DE L'EXPERT

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur présente de fortes disparités spatiales et temporelles dans la disponibilité en eau. Riche en ressources hydriques des bassins versants Durance, Verdon et Siagne, son développement repose sur des transferts interbassins permettant d'alimenter les 3/4 du territoire.

Ces ressources, dites « stockées » dans les grands barrages réservoirs et transportées par les canaux, sont aujourd'hui soumises à des tensions liées au changement climatique avec la baisse des débits (-20 à 30 % en moyenne annuelle et jusqu'à -50 % à l'été en 2070), la fonte précoce des neiges donc des aléas accrus sur le remplissage des retenues. La Région, l'Agence de l'eau et la DREAL (avec la DRAAF) ont lancé une démarche visant à répartir ces ressources stockées à l'aune de ces évolutions.



GÉRER UNE RESSOURCE VULNÉRABLE

- Massifs montagneux...
... alimentant les bassins versants
- Flux produit par le bassin versant (en moyenne annuelle), en milliards de m³
- Retenues d'eau
- Cours d'eau
- Canaux existants
- Canalisations enterrées
- Grands barrages hydrauliques
- Débit des cours d'eau (lorsqu'il est connu) :
 - 0,5 milliard de m³ / an
 - 1
 - 2

POUR APPROVISIONNER DIVERS USAGES

- Approvisionnements
- Principales zones urbaines
- Principale zone industrielle
- Principales zones agricoles irriguées
 - vergers
 - maraichage
 - viticulture
 - céréalière
 - foin